



15.09.2011 - 15:00 Uhr

Conférence nationale de la CRS sur la pénurie de personnel soignant: le recrutement international est-il la seule solution?

null (ots) -

La Suisse aurait besoin chaque année de quelque 5000 diplômés en soins infirmiers supplémentaires. La Conférence nationale de ce jour à Berne, intitulée «Diversité du personnel soignant: une chance?», a permis de conclure qu'on ne peut, face à un tel problème, se satisfaire du simple recrutement de personnel à l'étranger. En tant que pays riche, la Suisse se doit d'assumer ses responsabilités.

La 9e Conférence nationale de la Croix-Rouge suisse (CRS), qui s'est tenue ce jour à Berne, était consacrée à l'actuel débat sur la crise annoncée et la migration du personnel de santé. Plusieurs exposés sont venus alimenter les discussions menées entre une centaine de participants, dont l'objectif était de déterminer si, au vu de prévisions pour le moins préoccupantes, la diversité du personnel soignant peut aussi être considérée comme une chance.

Christine Kopp, cheffe du département Santé et intégration de la CRS, a souligné dans son introduction que la Suisse «aurait besoin chaque année de près de 5000 diplômés en soins infirmiers supplémentaires». Un constat à ses yeux alarmants, car «pour une fois, ce n'est pas le coût des soins médicaux qui est mis en cause, mais la qualité de la desserte». Et nous ne pouvons selon elle répondre à cette pénurie en nous contentant de recruter à l'étranger: en tant que pays riche, la Suisse se doit d'assumer ses responsabilités et de prendre en charge elle-même les coûts élevés de la formation de spécialistes. «Il s'agit là d'une mission s'inscrivant dans la politique financière et éducative du pays, à laquelle la Suisse s'est engagée en signant le Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé», affirme Christine Kopp.

Accompagner la migration de mesures positives Le recrutement à l'étranger a été jusqu'ici l'une des principales réactions à la pénurie de personnel: à l'heure actuelle, plus d'un tiers du personnel de santé en Suisse est de nationalité étrangère. Jean-Marc Braichet, représentant de l'OMS, estime que le Code permet tout à fait d'accompagner la migration des personnels de santé par des comportements éthiques et des mesures positives: «Les accords bilatéraux signés avec certains pays peuvent prévoir des mesures bénéfiques aux deux parties, en particulier s'il s'agit de pays qui forment, dans certaines catégories de personnels de santé, des effectifs supérieurs à leurs besoins, tels que les Philippines, l'Egypte, voire l'Inde. Ces accords peuvent aussi prévoir de former des étudiants en Suisse, en particulier pour les professions paramédicales ou pour les auxiliaires de santé.»

Des aides à domicile venues de l'Est Sarah Schilliger, politologue et sociologue à l'Université de Bâle, s'est penchée sur la question des migrantes vivant et travaillant 24h/24 dans les foyers de Suisses tributaires de soins. S'il est sans doute exagéré de parler d'un total de 30 000 Est-Européennes employées pour la plupart au noir, comme on a pu l'entendre récemment à la télévision, il est selon elle indéniable que leur nombre est en forte augmentation. Ces femmes, affirme Sarah Schilliger, «opèrent en collaboration avec des entreprises d'Europe de l'Est, lesquelles, depuis le 1er mai 2011, peuvent envoyer leurs collaborateurs en Suisse sans autorisation pour une durée de 90 jours. Les cotisations aux assurances sociales et à l'assurance-pensions sont versées dans le pays d'origine. De par leurs pratiques, les agences naviguent à la frontière de l'illégalité. Toutefois, malgré la faiblesse de leur rémunération, ces femmes gagnent souvent beaucoup plus que ce à quoi elles pourraient prétendre dans leur pays d'origine. La migration pendulaire leur permet ainsi de continuer à vivre, même modestement, chez elles. En d'autres termes, elles ne migrent pas pour quitter leur pays, mais au contraire pour pouvoir y rester.»

Christine Kopp a indiqué que «d'un point de vue individuel, la migration représente une stratégie tout à fait légitime, pour le personnel soignant comme pour les autres catégories de population». Les spécialistes étrangers contribueront longtemps encore à soutenir notre système de santé. A ce titre, ils sont en droit d'attendre une juste reconnaissance et une rémunération à la hauteur de leurs compétences. Toujours selon Christine Kopp, la CRS joue ici un rôle important au travers de sa prestation de reconnaissance des titres professionnels étrangers, à laquelle ont recours chaque année quelque 2000 spécialistes désirant travailler en Suisse. Grâce à ce service, les migrants sont en mesure de trouver un poste dont les qualifications et la rémunération correspondent à leur formation.

En matière de formation, les associations cantonales Croix-Rouge occupent une place essentielle. Pour Regina Sutter, responsable Formation à la Croix-Rouge de Bâle-Campagne, l'offre à bas seuil de la formation d'auxiliaire de santé CRS permet aux candidats d'intégrer plus facilement un secteur professionnel et d'éventuellement faire de ce premier pas un tremplin vers une formation complémentaire. En outre, ce cursus leur donne la possibilité d'être en contact avec la population suisse et de mettre en pratique leurs connaissances de la langue.

La Conférence sur le Net: <http://www.redcross.ch/diversite>

Contact:

Pour toute question, veuillez contacter Hildegard Hungerbühler, cheffe du service Fondements et développement de la CRS, tél. 079/ 546 18 30

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100703969> abgerufen werden.